

# Le LIFE ELIA

## Vers une réflexion sur la gestion durable des couloirs forestiers associés au réseau haute tension

par Christophe Bauffe, Jean-François Godeau et Gérard Jadoul

*La gestion forestière doit pouvoir évoluer et intégrer des paramètres nouveaux au fur et à mesure des années : nouveau code forestier, Natura 2000, PEFC, circulaire Biodiversité, ...*

*Le propriétaire, ou le gestionnaire, doit pouvoir prendre en compte de nouvelles orientations sylvicoles, ainsi que l'évolution des techniques qui y sont associées, tout en restant attentif aux éventuelles opportunités ... et cela n'est jamais simple.*

*D'autant que souvent, à cela s'ajoutent diverses contraintes ou obligations, telles celles liées au passage de lignes à haute tension dans la propriété boisée.*

*Le projet LIFE ELIA s'oriente vers une adéquation entre obligations et opportunités dans la gestion de nos massifs forestiers publics et privés.*

*Nous traiterons ici des opportunités qui se présentent aux propriétaires forestiers dans le cadre de ce nouveau projet life.*

### ■ PRÉLIMINAIRES

Elia, l'unique gestionnaire des infrastructures électriques à haute tension en Belgique, a un souci constant de sécurisation des tracés de lignes afin de garantir la continuité de l'approvisionnement de ses clients. Le réseau belge s'étend sur 5600 km de lignes et 2700 km de câbles souterrains. Sa présence et ses conséquences en site forestier ne laissent personne indifférent.

Sa sécurisation en milieu forestier est mise en œuvre selon des modalités techniques censées offrir la meilleure ren-



Copyright Gérard Jadoul

tabilité ou le meilleur rapport coût/efficacité. Les couloirs forestiers, s'ils sont créés pour sécuriser les lignes à haute tension offrent en même temps les potentialités d'un maillage très intéressant en termes de corridors écologiques. Cependant, ils constituent à l'heure actuelle des « no man's land », dont aucun acteur ne tire profit, dans la majeure partie des situations.

Dans le cadre des négociations liées aux créations des couloirs de sécurité, le propriétaire de l'assiette de la ligne (public ou privé) se voit dédommagé pour la perte de revenus consécutive à l'absence d'arbres sous et aux abords du tracé. Le gestionnaire (le DNF en forêt soumise) considère ces tracés comme des sites de non production forestière et comme des trouées « obligées » en forêt. L'habitant de la région ou le promeneur qui la traverse y voit une grande trouée rectiligne, une cicatrice dans le paysage « naturel ».

Or, une gestion active en faveur de la biodiversité et d'une meilleure intégration forestière pourra apporter une plus-value environnementale de ces tracés. Cette gestion leur permettra d'assurer leur plein rôle de corridors écologiques et permettra également d'associer à ces milieux, une plus-value au massif forestier concerné (implantation de lisières, sylviculture d'essences fruitières, vergers conservatoires, mares, milieux ouverts intra-forestiers, ...). Un des enjeux majeurs du projet LIFE ELIA est de prouver qu'une gestion dynamique en faveur de la biodiversité peut, pour l'opérateur, réduire les coûts de sécurisation et d'entretien des lignes à haute tension, tout en apportant au propriétaire-gestionnaire, des résultats, voire des revenus traditionnellement négligés ou sous-estimés.

## ■ PRÉSENTATION DU PROJET LIFE

Différent d'un LIFE Nature (uniquement orienté sur des espèces ou habitats Natura 2000), le projet actuel est un projet LIFE Biodiversité pouvant être implanté dans et hors sites Natura 2000. En plus d'actions d'aménagements et de restaurations sur le terrain, ce projet se veut innovant par les techniques utilisées et doit être exemplatif pour les différents acteurs européens. Le gestionnaire du réseau français RTE, pendant d'ELIA dans l'Hexagone, participera à la réalisation du projet en implantant les techniques



Copyright Gérard Jadoul

« Équipe LIFE » en prospection sur le terrain.

développées en Wallonie sur certains sites français (Champagne-Ardenne, Ile de France, Doubs, Dordogne, Armo-rique, Drôme, Haute Durance).

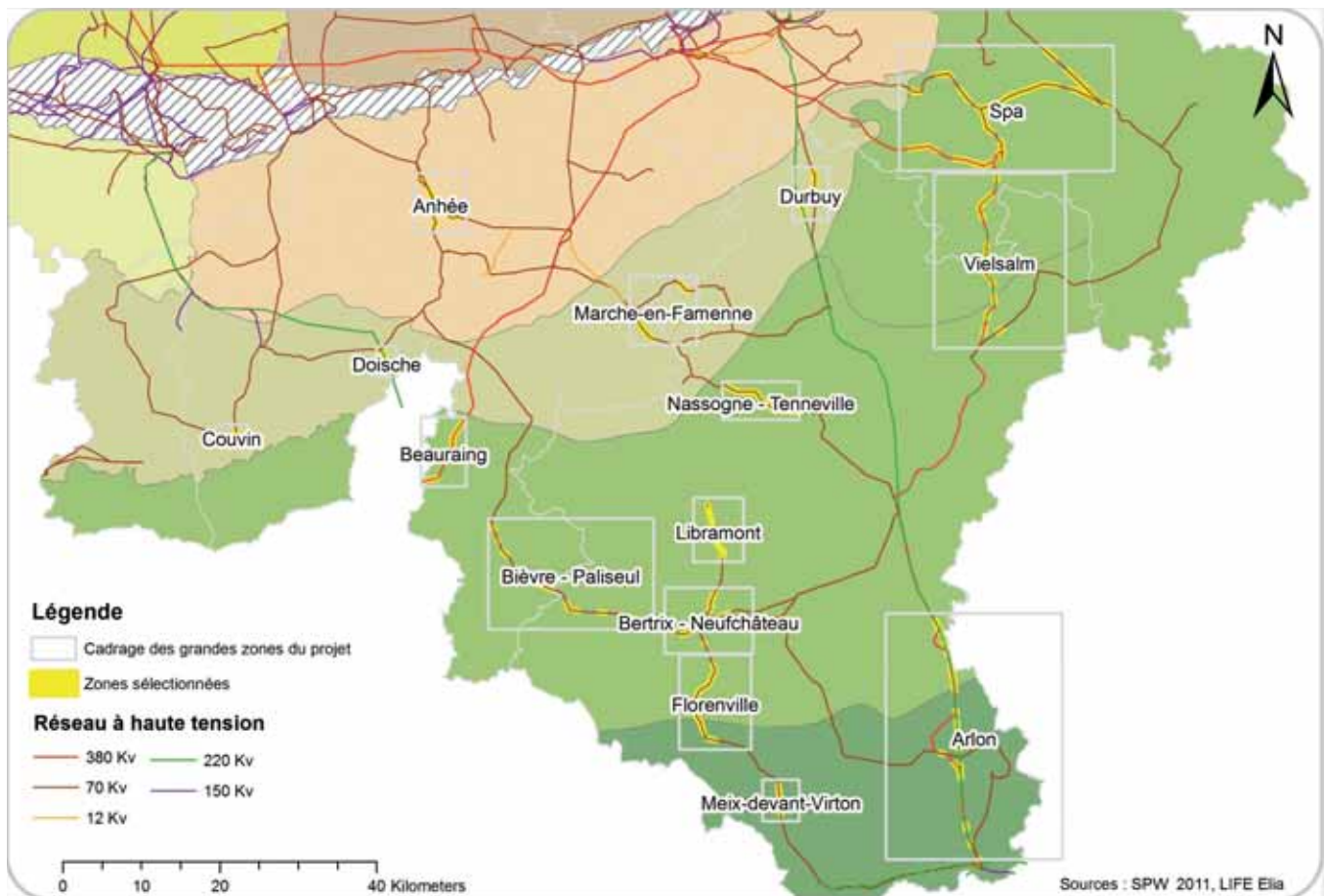
En Wallonie, le projet LIFE ELIA a comme objectif principal d'aménager et restaurer 130 km de tracés (sur environ 50 m de large) de lignes à haute tension sur 3 provinces de la Région wallonne (voir figure 1). Ce projet LIFE bénéficie d'un co-financement de l'Europe et du SPW. Particularité, des co-financeurs privés y participent aussi : les opérateurs électriques nationaux ELIA et RTE. Deux structures collaborent à la bonne réalisation de ce projet, l'asbl SOLON et l'asbl CARAH. Outre le partenariat financier, le SPW, via les cantonnements DNF concernés, collabore de manière étroite avec les différents partenaires.

Différentes opérations seront menées pour garantir une exemplarité de ces restaurations et l'innovation de ces propositions de gestion :

1. Amélioration de la structure des lisières par la plantation d'arbres de deuxième et de troisième grandeur, privilégiant des espèces locales (70 km seront restaurés) ;
2. Création de 20 ha de vergers de conservation génétique de fruitiers forestiers sauvages (pommier, poirier, ner-prun, néflier, etc.) ;
3. Restauration de zones de tourbières, landes sèches et humides, et prairies maigres de fauche ;
4. Opérations d'étrépage du sol pour valoriser la banque de graines préexistante pour une surface totale de 20 ha (surface incluant l'action précédente et celle-ci) ;
5. Travaux hydriques : création de mares, construction de digues et bouchage de drains désuets, au total 100 mares seront créées ;
6. Lutte contre les espèces invasives ;
7. Gestion par fauchage et/ou pâturage, pose de 15 km de clôtures et contrat de fauche et/ou de pâturage pour environ 20 ha ;
8. Maintien d'arbres morts (l'objectif à atteindre sera d'environ 10 m<sup>3</sup>/ha sur environ 50 % de la surface totale de la zone de projet).

## ■ ARGUMENTAIRE

Les milieux ouverts intra-forestiers sont peu présents en forêt wallonne. La nature a horreur du vide et participe de façon active à la dynamique de fermeture des clairières, des friches forestières, des mares, ... La présence d'un corridor de sécurité sous et aux abords du réseau haute tension est vue actuellement comme source de problèmes pour tous les acteurs : arrêt de production forestière, risques pour le réseau, entretiens totaux et réguliers. Il faut pouvoir revoir sa façon d'aborder ces milieux, en offrant des opportunités qui répondent à des exigences actuelles : maintien de la biodiversité,



Localisation des zones de travail du projet LIFE ELIA

production de ressources énergétiques renouvelables, protection contre les aléas météorologiques ainsi que les modifications climatiques globales, résistance des peuplements, augmentation de la capacité d'accueil du milieu forestier, techniques novatrices de production forestière, ...

Attardons-nous sur quelques-unes des actions concernant au premier plan le propriétaire forestier privé. En quoi peuvent-elles l'intéresser et comment peut-il les intégrer ainsi dans sa gestion future ?

### 1. Les lisières forestières

Milieus de transition bien connus des forestiers, ces lisières offrent de multiples intérêts : facteur particulier de biodiversité (écotone), protection des peuplements contre les vents, ressources alimentaires et gîte pour l'avifaune, l'entomofaune et pour le gibier, ... Les corridors de sécurité offrent deux faces, sur une largeur de 50 m, pour développer deux lisières de qualité dans les proportions suivantes, 15 m de lisière, 20 m de milieux ouverts (à l'aplomb de la ligne) et 15 m de lisière. Ces 30 m de lisière peuvent être valorisés de multiples façons par le forestier : production de bois de chauffage lors de la gestion de ces milieux par rotation, mise en place régulière de fruitiers assurant par détournement une production de grumes courtes de haute qualité, mais également une production de fruits intéressants pour l'avifaune et le gibier.



Copyright Gérard Jacouli

## 2. Implantation de vergers conservatoires

De nombreuses essences forestières secondaires ont disparu de notre paysage forestier. Elles font partie d'espèces assurant le bon fonctionnement de l'écosystème forestier. La mise en place de vergers conservatoires de *Pyrus pyras-ter* (Poirier sauvage), de *Malus sylvestris* (pommier sauvage), de *Mespilus germanica* (Néflier) principalement, assurera le maintien de milieux gérés sous les lignes, créera une banque de semences pour les milieux environnants, permettra une récolte de graines afin d'assurer la production de plants, et favorisera ainsi la création de bandes feuillues diversifiées le long de nouvelles plantations, ...

## 3. Restauration d'habitats naturels tels que les tourbières et les landes

Milieus incompatibles avec la gestion forestière dans sa dimension économique, ils peuvent être privilégiés dans la gestion écologique d'une forêt. Une sylviculture de production dans ces milieux ne doit pas être envisagée car la croissance des ligneux y est lente. En revanche, ces milieux peuvent être remis en valeur par leur restauration, et participer au maintien de sites Natura 2000, ou encore répondre activement à la charte des forêts certifiées.

## 4. Maintien de bois morts et création de mares

Obligatoires ou encouragés en forêt, la préservation et le maintien de bois morts font maintenant partie intégrante d'une bonne gestion forestière. La présence de bois mort peut être favorisée par la mise en sécurité du réseau haute tension, permettant d'assurer le quota obligatoire de 2 bois morts à l'hectare en forêt soumise ou en forêt privée en sites Natura 2000. Hormis l'abattage d'arbres et leur maintien au sol, l'annelage (moins bruyant et intrusif que l'abattage) pourra être pratiqué en lisière et dans le couloir de sécurité.

Le maintien de mares en situation forestière pose toujours problème. Effectivement, la fermeture du couvert et la production d'une importante litière, augmentant la rapidité d'atterrissement de la mare, empêchent le maintien à long terme de ces milieux aquatiques en forêt. Or, leur présence est importante pour de nombreuses espèces du fait de leur apport en eau, sans compter les espèces qui y sont directement associées telles que les amphibiens et divers insectes (libellules, dytiques, ...). Les corridors de sécurité permettent l'implantation simplifiée de ces mares intra-forestières. Ces milieux seront à privilégier dans des zones engorgées régulièrement mais également dans des zones présentant des drains devenus non fonctionnels. Cent mares (de minimum 5m x 5m) seront creusées dans le cadre du projet LIFE ELIA.

## 5. Création d'infrastructures de pâturages, gagnages herbeux, prairies fleuries, ...

Les milieux ouverts intra-forestiers sont intéressants à plus d'un titre et les moyens à mettre en œuvre pour leur



Copyright Gérard Jacouli

conserver ce statut particulier sont souvent conséquents ou déstructurants. La mise en place de clôtures, de gagnages herbacés « naturels », permettra de maintenir des zones prairiales, assurant la nourriture pour des ovins ou des bovins dans le cadre de structures d'élevage, mais assurera également un milieu d'accueil pour le grand gibier. La prairie fleurie jouera également un rôle important pour les espèces butineuses.

## ■ LES INTERACTIONS ÉTROITES ENTRE LES ACTIONS DU LIFE ELIA ET LE CODE FORESTIER, LA CERTIFICATION PEFC ET NATURA 2000

### Pour le code forestier.

Nous pouvons souligner l'interaction étroite entre l'article 30 permettant d'allouer une subvention pour certains types de travaux tels que ceux liés au maintien ou au développement de la biodiversité et les actions proposées par le projet LIFE. En forêt publique, bois morts et création de cordon de feuillus arbustifs en bordure de plantation recoupent les propositions d'actions du projet.

### Dans le cadre de la certification PEFC

Sans vouloir rappeler les points inclus dans la charte signée de façon volontaire par le propriétaire, certains articles rencontrent de façon intime les actions menées par le projet LIFE ELIA. Citons notamment l'article 6 pour la diversification et le mélange d'essences dont des espèces rares (LIFE : enrichissement des lisières par implantation d'essences telles que les pommiers, poiriers, néfliers, ...), l'article 9 demandant de conserver ou de restaurer des zones d'intérêts biologiques au sein de la propriété (LIFE : restauration de lisières forestières, création de mares et de milieux ouverts) ou encore les articles 10 et 12 concernant le maintien de bois morts en forêt et l'amélioration de la capacité d'accueil du milieu pour la faune sauvage (LIFE : création et conservation de bois morts, amélioration de lisières par implantation de fruitiers forestiers, création de gagnages herbacés, ...).

**Pour Natura 2000**

En ce qui concerne les demandes associées à Natura 2000, le propriétaire privé qui bénéficie des indemnités non agricoles (ou de la subvention équivalente) peut solliciter une subvention supplémentaire (100 €/ha) pour les surfaces (minimum 1 ha, à maintenir pendant au moins 30 ans) de lisières, de 10 à 30 m de large (LIFE : restauration et création de lisières intra forestières d'une largeur de 10 à 15 m de part et d'autre du couloir forestier associé au réseau haute tension).

**PRÉSENTATIONS DES ACTIONS EN FRANCE**

Les pratiques de gestion mises en place en Wallonie le seront également sur des sites en France. De la mare, à la restauration de lisières forestières ou de tourbières, ces actions seront mises en place en concertation étroite avec des structures en liaison directe avec la gestion intégrée des massifs forestiers. Nos partenaires, déjà identifiés en France, outre RTE, seront très diversifiés. Citons l'ONF, les Parcs Nationaux, les Parcs Naturels Régionaux, des Fédérations départementales de chasseurs, les gestionnaires de sites Natura 2000, le Museum des Sciences naturelles de Paris, les municipalités, les Conservatoires des Espaces naturels, ...

**POUR CONCLURE**

Devant être exemplaire et innovateur, le projet LIFE ELIA rencontre déjà l'intérêt d'opérateurs nationaux et de ges-

tionnaires forestiers européens dans des pays comme la Finlande, l'Autriche, la France, l'Allemagne, pour ne citer que quelques pays aux paysages forestiers. La forêt wallonne doit pouvoir retirer le meilleur de ce projet LIFE : intégrer des exigences, des obligations avec les intérêts du patrimoine forestier. Ce projet repose sur une interaction forte et une collaboration positive entre les différents partenaires, que vous soyez forestiers, chasseurs, naturalistes, promeneurs, utilisateurs courants de la forêt, l'équipe du Life répondra à toutes vos questions, contactez-les, par mail ou téléphone.

**Contacts :**

- Gérard Jadoul (SOLON) – Coordinateur général.  
Courriel : gerard.jadoul@gmail.com, GSM 00 32 498 54 42 40
- Christophe Bauffe (CARAH) – Superviseur de l'équipe de terrain.  
Courriel : bauffe.c@gmail.com, GSM 00 32 492 73 35 87
- Jean-François Godeau – Responsable du suivi scientifique  
Courriel : jfgodeau@gmail.com, GSM 00 32 472 94 48 47

**Quelques sites internet utiles :**

- www.elia.be, www.rte.fr, www.solon.be, www.carah.be, www.biodiversite.wallonie.be
- Sylviculture des fruitiers forestiers :  
[http://www.crfp.fr/ifc/fiches/les\\_fruitiers\\_forestiers.pdf](http://www.crfp.fr/ifc/fiches/les_fruitiers_forestiers.pdf)
- Gestion et intérêt des lisières agroforestières :  
[http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/IMG/pdf/Agrinature\\_5.pdf](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/IMG/pdf/Agrinature_5.pdf)

Ce projet est soutenu par :

La mise en place sur le terrain est réalisée par :

**GG Groupement de Gestion**  
Coopérative pour la valorisation des biens privés.  
3, place du Tilleul 4181 FILOT - Tel. : + 32 86 / 40 01 12

**A VENDRE**  
**Bois Royal de La Louvière**  
Bel ensemble forestier  
58Ha 48a 68ca d'un seul tenant

**Renseignements :**  
M. Désiré Senny  
G.S.M.: 0475/44.99.47

**Visite :**  
M. Serge Soupart  
G.S.M.: 0474/77.01.08